

## PROCES-VERBAL

### CONSULTATION ECRITE POUR CESSION DE PARTS SOCIALES EN DATE DU 10 MARS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix mars, les associés de la SNC 1 RUE DU VILLAGE

- 1/ Les héritiers de Monsieur René Jean ANNIBALDI, quarante (40) parts, numérotées de 01 à 40.
- 2/ Les héritiers de Monsieur Pierre-Jacques VALLIER, quarante (40) parts numérotées de 41 à 80, réparties comme suit :
  - Madame Françoise VALLIER pour 20/32ème en pleine propriété et 12/32ème en usufruit
  - Madame Caroline CONSIGNY pour 3/32ème en nue-propriété
  - Madame Laetitia LABAUME pour 3/32ème en nue-propriété
  - Madame Aurélie GIBON pour 3/32ème en nue-propriété
  - Monsieur Julien VALLIER pour 3/32ème en nue-propriété
- 3/ Monsieur Olivier MAUDET, dix (10) parts, numérotées de 81 à 90
- 4/ Monsieur Axel SINOSA, dix (10) parts, numérotées de 91 à 100

Soit au total 8 associés présents ou représentés, totalisant 100 % parts du capital social sur les 100 % des parts composant le capital.

Total des parts présentes ou représentées : 100 % du capital social.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes décisions extraordinaires conformément aux dispositions légales et statutaires.

Ont voté par correspondance :

Sur l'ordre du jour : CESSION DES PARTS SOCIALES DES HERITIERS DE MONSIEUR RENE JEAN ANNIBALDI

Cette cession concerne :

- A. Nbre de parts cédées :** 40 parts
- B. Identité de l'acquéreur :** Monsieur Olivier MAUDET demeurant à Fort de France (97200), route de Didier, rue les Cyclades, Résidence les Cyclades, Bât. B Appt. 325
- C. Prix global de la cession :** 11.000,00 euros

OM

Après lecture de la consultation écrite, le résultat en est le suivant :

CESSION DES PARTS SOCIALES DES HERITIERS DE MONSIEUR RENE JEAN ANNIBALDI

Cette cession concerne :

- A. Nbre de parts cédées :** 40 parts
- B. Identité de l'acquéreur :** Monsieur Olivier MAUDET demeurant à Fort de France (97200), route de Didier, rue les Cyclades, Résidence les Cyclades, Bât. B Appt. 325
- C. Prix global de la cession :** 11.000,00 euros

Les associés de la SNC 1 RUE DU VILLAGE ont décidé à l'unanimité de vendre les 40 parts sociales de M. René Jean ANNIBALDI à Monsieur Olivier MAUDET pour un prix de cession global de 11.000,00 euros.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Gérant.

Fait à fort de France, le 10 mars 2024

Le Gérant  
M. Olivier MAUDET

